

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Jeudi 21 décembre 2023

---

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

## ● C'est dans l'actu

**Prévention : l'ARS réalise un nouveau guide pour aider les opérateurs à évaluer leurs projets.** [Ce guide](#) est destiné aux porteurs de projets financés par l'agence dans le cadre de conventionnements pluriannuels : associations, collectivités, établissements de santé, sociaux et médico-sociaux. Il trace le cadre général de la démarche d'évaluation et apporte des conseils et bonnes pratiques sur la méthode, de la formulation des objectifs et des indicateurs au recueil de données. Il contient aussi des fiches pour aider à la rédaction des bilans annuels et des rapports d'évaluation. Ce guide a été présenté aux acteurs concernés dans chacun des départements.

**Il est encore temps de se faire vacciner contre la grippe et le covid-19.** La région Hauts-de-France vient d'entrer en phase épidémique pour la grippe et les signaux de terrain témoignent d'une augmentation des cas de covid. Se faire vacciner rapidement contre ces deux maladies permet encore d'être protégé pour tout l'hiver. Vaccinés comme non vaccinés, les gestes barrières sont essentiels pour lutter contre les virus particulièrement pendant les fêtes de fin d'année. Ils sont efficaces pour limiter la transmission de ces maladies et ainsi se protéger et protéger les autres. Leur application stricte est indispensable au contact de personnes vulnérables. [>> En savoir plus.](#)

**Santé mentale : l'ARS et l'AREFIE s'allient pour renforcer l'accompagnement des jeunes.** Selon de récentes études de Santé Publique France, 1 jeune sur 5 souffre de troubles dépressifs. Face à ce constat, l'ARS, en collaboration avec l'Association régionale des élus pour la formation, l'insertion et l'emploi (AREFIE) et en lien avec la Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de région, se mobilisent. Alors que 13 missions locales étaient déjà dotées d'un temps de psychologue financé par l'Agence pour favoriser le repérage et l'accompagnement des jeunes en situation de mal-être, une enveloppe supplémentaire de 430 000 euros est allouée pour proposer à compter de 2024 ce temps d'accompagnement psychologique dans 39 missions locales de la région. [>> En savoir plus.](#)

**Intoxication au monoxyde de carbone : aidez-nous à relayer les messages de prévention.** Le monoxyde de carbone est responsable chaque année de nombreuses intoxications, voire de décès, pendant la période hivernale. Des gestes simples existent pour prévenir les risques : utiliser les appareils de chauffage à bon escient, les entretenir régulièrement et

ne pas utiliser d'appareils de fortune, non prévus à cet effet, pour se chauffer. En plus de ces conseils, la connaissance des premiers signes d'intoxication est essentielle pour agir avant qu'il ne soit trop tard. [>> Toutes les recommandations.](#)

**L'université de Lille s'engage aux côtés de l'agence régionale de santé.** L'université de Lille et l'ARS formalisent leurs coopérations grâce à une convention portant sur cinq axes stratégiques. Elle permettra notamment de développer les maisons et pôles de santé pluriprofessionnels universitaires, de créer des postes d'assistants universitaires partagés entre l'université et une structure de soins, mais aussi et plus globalement de continuer à développer avec les professionnels de santé une offre de stage diversifiée sur le territoire. L'accroissement des collaborations entre les deux organismes vise également à mieux faire connaître les métiers de la santé et de la fonction publique d'État ou bien encore à renforcer les dispositifs de prévention et de promotion de la santé au bénéfice des étudiants. [>> En savoir plus.](#)

**Relayez la campagne contre les violences faites aux professionnels de santé.** Le ministère de la Santé et de la Prévention a lancé ce mardi une campagne de sensibilisation sur les violences faites aux professionnels de santé. Elle vise à changer le comportement des patients violents et inciter les professionnels victimes à porter plainte. Cette campagne sera diffusée dans des lieux de santé ainsi que sur les réseaux sociaux jusqu'au 18 janvier 2024. Le kit d'information est téléchargeable [ici](#). Il contient des affiches pour le grand public et les professionnels de santé, une fiche réflexe et un mail d'accompagnement à destination des professionnels de santé, des posts pour les réseaux sociaux, etc. N'hésitez pas à relayer ces contenus auprès de vos publics et des professionnels.

## ● Ca s'explique

**Lutte contre le tabagisme : une priorité et des résultats encourageants.** Dans le sillon du programme national de lutte contre le tabagisme 2023-2027, l'Agence va renforcer son programme régional d'actions. Depuis plusieurs années déjà, elle mène avec ses partenaires une politique volontariste pour aider les fumeurs à s'arrêter et éviter l'entrée des jeunes dans le tabagisme à partir de plusieurs leviers : soutien des « lieux de santé sans tabac », développement de consultations et d'accompagnements aux étapes clés de la vie et de la prise en charge (grossesse et 1<sup>ère</sup> année de l'enfant, rdv d'anesthésie), soutien aux programmes de développement des compétences psychosociales pour donner aux plus jeunes « le pouvoir de dire non », etc. Les résultats, à amplifier, sont encourageants : entre 2017 et 2021, la proportion de fumeurs quotidiens en Hauts-de-France est passée de 30,5% à 26,9%. [>> En savoir plus](#) sur notre politique de lutte contre le tabagisme.

## ● En images

## Le CNR Santé se déploie dans les territoires

Après un premier cycle de travaux fin 2022, le CNR Santé continue de se déployer dans les territoires en solutions concrètes. A Valenciennes le 5 décembre et Lille le 14 décembre, une centaine d'acteurs de santé et du territoire était réunie pour échanger sur les actions de leur feuilles de route territoriales. Plus d'infos [ici](#).



## ● Ça se passe dans les territoires

**L'Agence au plus près des élus.** L'ARS était présente ces dernières semaines aux salons des maires dans l'Aisne, dans le Pas-de-Calais et au salon national des maires et des collectivités locales. Dans des espaces partagés avec les services de l'Etat en région ou avec le ministère chargé de la santé, les représentants de l'agence ont répondu aux questions des élus et demandes d'informations sur l'accès aux soins, la santé environnementale ou bien encore les modalités de coopérations entre l'agence et les collectivités. L'occasion de retrouver sur place les élus et collaborateurs avec lesquels l'agence travaille au quotidien et de nouer de nouveaux contacts. Retour en [vidéo](#) sur le salon national, avec Anne-Claire Mondon, directrice de la délégation départementale de l'ARS dans l'Aisne.

**L'Etat soutient l'investissement dans les hôpitaux de l'Aisne.** A l'occasion du 4ème comité opérationnel territorial de l'investissement en santé (COTIS) de novembre dernier, l'ARS Hauts-de-France et la préfecture de l'Aisne ont décidé de nouvelles aides financières pour la modernisation de plusieurs établissements de santé du département. Deux projets ont été définitivement validés : la rénovation et l'extension du centre hospitalier de La Fère et la restructuration du centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Saint-Gobain. Plus d'infos [ici](#).

**Plus de 426.000 € attribués pour améliorer la santé des femmes dans le bassin minier.** 8 projets ont été sélectionnés à l'issue de l'appel à projets lancé par l'ARS et la préfecture de région pour favoriser l'accès des femmes à la prévention et aux soins. Trois d'entre eux permettent de renforcer l'accompagnement vers les dépistages organisés des cancers du sein et du col de l'utérus. Trois autres favorisent l'accès des femmes à la santé sexuelle, via du théâtre débat, de la BD, des podcasts et vidéos. Une partie des fonds attribués permettra aussi de financer un bus mobile pour aller à la rencontre des femmes de l'agglomération Béthune Bruay et le déploiement du service d'accompagnement des mères lycéennes et collégiennes sur le Douaisis. Plus d'infos sur les projets [ici](#).

**Double inauguration dans le clermontois.** Le 8 novembre, la ministre déléguée Agnès Firmin Le Bodo inaugurerait à la fois la nouvelle IRM du centre hospitalier de Clermont-de-l'Oise et le centre de santé municipal. Celui-ci a vocation à se développer et deviendra intercommunal en 2024. Pour faciliter l'installation des professionnels de santé quel que soit leur statut, libéral ou salarié, et accompagner toutes les initiatives, l'ARS apporte désormais un soutien financier et en ingénierie de projet aux centres de santé médicaux et pluri-professionnels. Plus d'infos sur les aides de l'ARS et les contacts utiles [ici](#).

**Ouverture de 21 lits d'accueil médicalisés à Dury (80).** A l'issue d'un appel à projets, l'ARS a confié la création de cette structure à l'association Addictions France. Les LAM proposent et dispensent des soins médicaux et paramédicaux à des personnes sans domicile fixe atteintes de pathologies chroniques et qui nécessitent un suivi thérapeutique. Cette prise en charge participe par ailleurs à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes accueillies.

## L'écho du national

Pour optimiser l'usage des antibiotiques et lutter contre l'antibiorésistance, l'Assurance maladie met à disposition des professionnels une série d'outils : [TROD Angine](#), [ordonnance de non prescription](#) en cas d'infections virales, [fiche mémo](#) sur les antibiothérapies du jeune enfant, [page antibiorésistance en odontologie](#) • Aurélien Rousseau a présenté le 28 novembre le Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 : nouvelles hausses du prix du tabac, renforcement de l'accompagnement des fumeurs dans l'arrêt du tabac, généralisation des espaces sans tabac aux plages, parcs publics, forêts, abords d'établissements scolaires, interdiction de la vente des produits de vapotage jetables... Découvrez son détail [ici](#) • Alors que le projet de loi constitutionnelle inscrivant l'IVG dans notre constitution a été présenté en Conseil des ministres mercredi 13 décembre, 2 mesures ont été annoncées par le ministre Aurélien Rousseau : l'élargissement de la possibilité pour les sages-femmes de pratiquer des IVG par voie instrumentale dans les établissements de santé et la revalorisation de 25% des tarifs versés aux établissements pour la réalisation des IVG.

## L'ARS recrute

**Sous directeur(trice) démographie, formation et gestion des ressources humaines du système de santé** - Lille ou Amiens auprès de la direction de l'offre de soins • **Conseiller technique - personnes handicapées** auprès de la direction de l'offre médico-sociale - Lille • **Acheteur public** - Lille • **Gestionnaire en service facturier - visa paie** - Lille

Plus de postes à découvrir

NOUS CONTACTER



556, avenue Willy Brandt  
59777 Euralille



0 809 40 20 32  
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)